



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 17 du 12 mars 2019



Campagne 2018-2019



A retenir cette semaine :

Sommaire

Colza p 2

Colza

- 2/3 des parcelles sont aujourd'hui au stade D1 (boutons accolés) et 8% ont atteint le stade D2 (boutons floraux qui dépassent les jeunes feuilles).
- Baisse significative des captures de charançons de la tige du colza.
- Faible présence de méligèthes dans les boutons.
- Traces de cylindrosporiose.

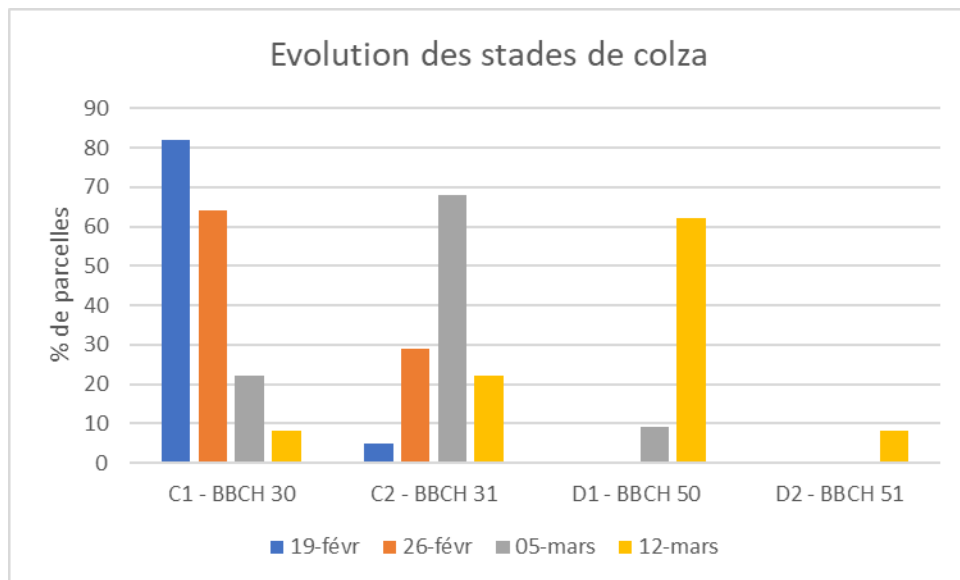


Réseau 2018-2019

Le BSV de cette semaine est réalisé à partir de l'observation de 63 parcelles du réseau.

Stades des colzas

Les pluies de la semaine dernière ont favorisé l'assimilation de l'azote. Les stades de colza ont évolué puisque maintenant les parcelles sont majoritairement au stade D1 (BBCH 50 – boutons accolés). 8% des parcelles ont atteint le stade D2 (BBCH 51 – les boutons floraux dépassent les jeunes feuilles).



Ravageurs

Charançon de la tige du colza

59 parcelles observées

Description du ravageur et aide à la reconnaissance :

Modélisation :

Période de risque :

Seuil de nuisibilité :



Reportez-vous
au BSV n°15
du 26 février





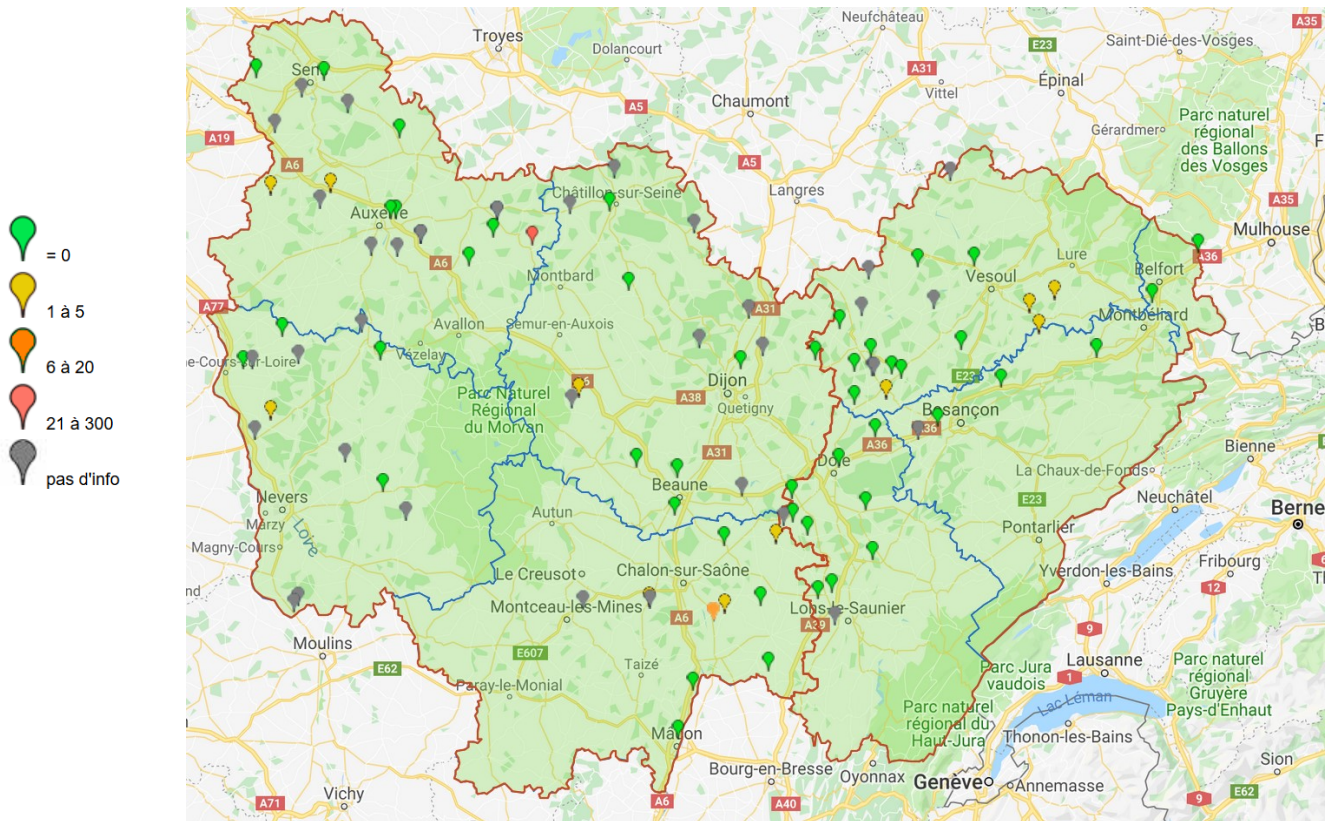
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



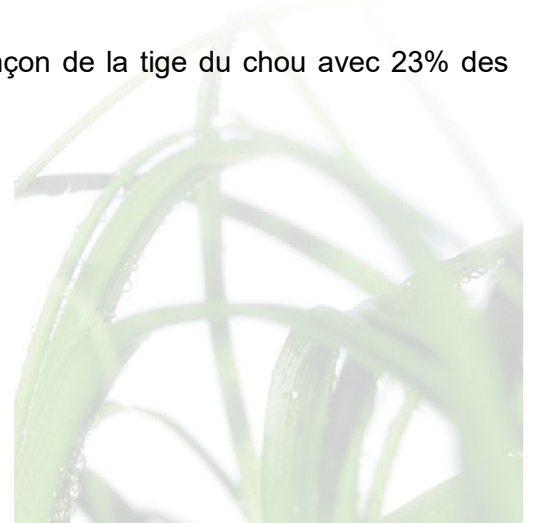
Grandes cultures n° 17 du 12 mars 2019

Observations : On enregistre une forte diminution des captures de charançons de la tige du colza puisque seulement 22% des cuvettes en ont piégé contre 66% la semaine dernière.



**Répartition du nombre de captures de charançon
de la tige du colza 06/03/2019 au 12/03/2019**

Cette diminution de captures s'observe également sur le charançon de la tige du chou avec 23% des cuvettes qui ont capturé contre 92% la semaine dernière.





Analyse du risque :

Dans les parcelles non protégées à ce jour, ayant atteint le stade C2 et qui ont capturé de façon significative depuis plus de 10 jours, le risque est élevé. Mais il semble trop tard pour tenir compte de ce niveau de risque. S'il y a dégâts, ceux-ci sont irréversibles.



Dans les parcelles non protégées à ce jour, ayant atteint le stade C2 et qui ont capturé de façon significative cette semaine, le risque est élevé.



Pour les parcelles protégées, le risque est faible car pas de nouveau vol.



Pour les situations qui n'ont pas atteint le stade C2, ou qui n'ont pas encore capturé, le risque est faible. Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours (giboulées) devraient être défavorables à l'activité de l'insecte.



Méligèthes

29 parcelles observées

Les conditions climatiques de la semaine dernière n'ont pas été favorables à l'activité de cet insecte). Quand la température du sol dépasse 8°C, il y a une reprise d'activité, avec des vols massifs à partir de 15°C.

Période de risque : du stade boutons accolés (D1 – BBCH 50) au stade boutons séparés (E – BBCH 57).




La stratégie de lutte vis-à-vis des méligèthes vise à maintenir la population à un niveau tolérable pour que la floraison puisse s'engager sans retard important et que les compensations puissent s'exprimer au maximum.

Le colza est une plante présentant d'importantes capacités de compensation. Lorsque la culture est vigoureuse, elle peut faire face à des attaques de méligèthes.





Seuil de nuisibilité :

Etat de la culture	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 	Apparition des premières fleurs 
colza handicapé, peu vigoureux ; conditions peu favorables aux compensations*	1 méligèthe/plante ou 50% plantes infestées	2-3 méligèthes/plante ou 65 à 75% plantes infestées	Le risque diminue d'autant plus fortement que les stades évoluent rapidement et que la plante est vigoureuse.
Colza sain et vigoureux bien implanté, sol profond et en absence de stress printanier significatif	En général pas d'intervention. Attendre stade E avant d'intervenir, si le seuil est dépassé.	6-9 méligèthes/plante	

Légende : seuil de nuisibilité en nombre de méligèthes par plante ou en % de plantes infestées
*températures faibles, plantes stressées en eau, dégâts parasitaires antérieurs...

Rappelons que les captures sont un indicateur d'activité, mais que le risque doit être évalué par un comptage du nombre d'insectes présents sur les plantes à l'apparition des boutons floraux (D1 – BBCH 50).

Il est conseillé de compter sur 5 x 5 plantes consécutives ; puis de calculer une moyenne ou un % sur l'ensemble des bourgeons de la plante à rapprocher des seuils mentionnés dans le tableau. De plus il faut tenir compte des capacités de compensation de la culture.

Observations : des méligèthes ont été piégés dans 7 cuvettes du réseau avec en moyenne 10 individus par cuvette (contre en moyenne 32 individus piégés dans 12 cuvettes la semaine dernière).

Sur 24 parcelles observées, 5 signalent la présence de méligèthes dans les plantes (de 10 à 20% des plantes concernées). Il a été dénombré entre 0,1 et 0,2 individu par plante (une situation avec 1,5 méligèthes par plante)

Analyse du risque :

Le niveau de population est inférieur au seuil de nuisibilité, et les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours (pluie, vent) vont être défavorables à l'activité de l'insecte. Actuellement le risque est faible. Maintenir la surveillance en cas de conditions météorologiques favorables en particulier sur les colzas peu développés, avec une faible densité ou bien qui ont une faible vigueur.





Grosse altise ou altise d'hiver— LARVE

20 parcelles observées

Cette semaine, 20 parcelles ont fait l'objet d'une observation de larves de grosses altises dans les plantes. 9 signalent cette présence dans 5 à 88% des plantes.

Ravageurs

Cylindrosporiose

11 parcelles observées

Cette semaine on dénombre 3 situations avec présence de cylindrosporiose sur 5 à 10% des plantes : Pouligny-Lusans et Rougemont (25) ainsi que Dolot (89).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement